

Bordereau attestant l'exactitude des informations - COUTANCES - 5002 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 14/04/2026 - 1853 - 2022 B 00877 - 921 681 730 - 4C IMMO

4012 B 877
14.04.26
P. B
226/1853

Comptes annuels 2025

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

4C IMMO

8 BIS LA CORBINIERE HEBECREVON
50180 THEREVAL

SIREN : 921.681.730

Forme juridique : SASU

N° TVA : FR62921681730

INNOLIANCÉ CBA

SIREN : 343998530

3 RUE DU 11 NOVEMBRE, 15000 AURILLAC



Sommaire

Attestation de présentation des comptes	3
Bilan	4
Bilan actif	5
Bilan passif	6
Compte de résultat	7
Compte de résultat	8
Détails des comptes	10
Bilan actif détaillé	11
Bilan passif détaillé	13
Compte de résultat détaillé	14
Annexe	16
Préambule	17
Principes et méthodes comptables	18
Postes du bilan et du compte de résultat	20
Liasse fiscale	24

Attestation de présentation des comptes



Attestation sans observation

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de 4C IMMO relatifs à l'exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 34 990,31 €
- Chiffre d'affaires : 0,00 €
- Résultat net comptable : 0,00 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil national de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à AURILLAC le 05/03/2026.

Signé numériquement par Nitro
Software Belgium NV - Nitro
Sign Premium de la part de
Christophe BERTRAND
Date : 11/03/2026 18:20:21

Bilan



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 30/09/2025	Net 30/09/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	3 199		3 199	3 199
Créances rattachées à des participations	31 406		31 406	7 785
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	34 605		34 605	10 984
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	86		86	86
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres et instruments de trésorerie				
DISPONIBILITÉS ET CHARGES				
Disponibilités	300		300	1 399
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	386		386	1 485
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	34 990	0	34 990	12 469



Bilan passif

Postes	30/09/2025	30/09/2024
Capital (dont versé...)	2 000	2 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Réserves indisponibles		
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 000	-771
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		-229
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	1 000	1 000
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	33 990	11 469
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	33 990	11 469
Écarts de conversion - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	34 990	12 469



Compte de résultat



Compte de résultat

Postes	2024	2023
	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services		
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		
Autres produits		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation des stocks de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	1 099	552
Impôts, taxes, et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 099	552
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-1 099	-552
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)		
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)	-1 099	-552
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		

Postes	2024	2023
Sur opérations en capital	2025	2024
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 099	324
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	1 099	324
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	1 099	324
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 099	324
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 099	552
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	0	- 229



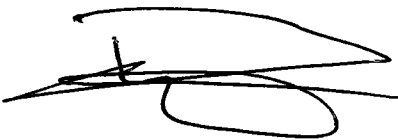
Détails des comptes



Bilan actif détaillé

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 30/09/2025	Net 30/09/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	3 199		3 199	3 199
261000001 - PARTS SOCIALES (100 %) DANS SAS SIPCO IMMOBILIER	3 000		3 000	3 000
261200000 - PARTS SOCIALES DANS SCI BECHEVEL	100		100	100
261300000 - PARTS SOCIALES DANS SCI SIPCO INVESTISSEMENT	99		99	99
Créances rattachées à des participations	31 406		31 406	7 785
267300000 - CRÉANCES RATTACHÉES À SCI BECHEVEL	28 896		28 896	5 700
267400000 - CRÉANCES RATTACHÉES À SIPCO INVESTISSEMENT	2 510		2 510	2 085
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	34 605		34 605	10 984
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	86		86	86
401000000 - FOURNISSEURS	86		86	86
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres et instruments de trésorerie				
DISPONIBILITÉS ET CHARGES				
Disponibilités	300		300	1 399
512100100 - CRÉDIT MUTUEL - COMPTE COURANT	300		300	1 399
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	386		386	1 485
Frais d'émission des emprunts (IV)				

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 30/09/2025	Net 30/09/2024
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	34 990	0	34 990	12 469



Bilan passif détaillé

Postes	30/09/2025	30/09/2024
Capital (dont versé...)	2 000	2 000
101300000 - CAPITAL SOUSCRIT - APPELÉ, VERSÉ	2 000	2 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Réserves indisponibles		
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 000	-771
119000000 - REPORT À NOUVEAU - SOLDE DÉBITEUR	-1 000	-771
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		-229
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	1 000	1 000
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	33 990	11 469
171100000 - DETTES RATTACHÉES À SIPCO IMMOBILIER	31 595	8 399
455101000 - CLÉMENT BOUGEOIS - COMPTE COURANT ASSOCIÉ	2 396	3 070
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	33 990	11 469
Écarts de conversion - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	34 990	12 469



Postes	2024	2023
	2025	2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
778000000 - AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 099	324
	1 099	324
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	1 099	324
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	1 099	324
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 099	324
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 099	552
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	0	-229



Annexe



Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **30/09/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/10/2023** à **30/09/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **34 990,31 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **0,00 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre : Aucun changement n'a été apporté aux méthodes d'évaluation ni aux méthodes de présentation, sous réserve des incidences résultant du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022, lequel modifie le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan comptable général afin de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes ;
- Indépendance des exercices.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Le règlement N° 2022-06 en date du 4 Novembre 2022 modifie le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général en vue de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes.

La mise en application de cette présentation est effective pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Les états financiers tiennent donc compte de cette application.

Ces modifications sont de plusieurs ordres :

- Nouvelle définition du résultat exceptionnel afin de limiter ce résultat aux événements majeurs inhabituels ;
- Suppression de l'utilisation des comptes de transfert de charges.

Les reclassements effectués avec le nouveau format de présentation des états financiers sont non significatifs au regard des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Liste des méthodes

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Convention d'abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune

Le 30/09/2025, Monsieur Clément BOUGEOIS en tant qu'associé a signé une convention d'abandon de compte courant afin de permettre à la société SAS 4C IMMO de continuer son activité et de rendre à la société son équilibre financier lui permettant de sauvegarder ses intérêts.

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

-Le créancier consent au débiteur un abandon partiel de la créance qu'il détient contre lui, à concurrence d'un montant de 1099.48 (Mille quatre-vingt-dix-neuf euros et 48 cents ;

-Le présent abandon de créance est consenti sous condition résolutoire de retour à meilleure fortune du débiteur.

-Le 30/09/2024, le créancier avait consenti au débiteur un abandon partiel de la créance qu'il détenait contre lui à concurrence d'un montant de 323.72 € (trois cent vingt-trois euros et 72 cents) ;

-Cet abandon de créance avait été consenti sous condition résolutoire de retour à meilleure fortune du débiteur

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	3 199	3 199		3 199
Créances rattachées à des participations	7 785			31 406
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...				
Autres				
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Tableau des filiales et participations

Rubriques	Capital	Réserves & RAN avant affect. des résultats	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus					
1. Filiales (à détailler) + de 50% du capital détenu par la société.					
SIPCO IMMOBILIER	3 000	5 501	100,00		3 000
SIPCO INVESTISSEMENT	100		99,00		99
2. Participations (à détailler) 10 à 50% du capital détenu par la société					
BECHEVEL	200		50,00		100
Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations					
1. Filiales non reprises au \$A					
a. Filiales Françaises (ensemble)					
b. Filiales étrangères (ensemble)					
2. Participations non reprises au \$A					
Dans des sociétés françaises					
Dans des sociétés étrangères					
TOTAL DES FILIALES ET PARTICIPATIO...	3 300	5 501	249,00		3 199

Rubriques	Prêts et avances	Cautions et avals	Chiffre d'affaires HT dernier exercice clos	Résultat dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus					
1. Filiales (à détailler) + de 50% du capital détenu par la société.					
SIPCO IMMOBILIER	31 595		59 647	17 764	
SIPCO INVESTISSEMENT	2 510		14 020	-1 000	
2. Participations (à détailler) 10 à 50% du capital détenu par la société					
BECHEVEL	28 896		35 457	-10 191	
Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations					
1. Filiales non reprises au \$A					
a. Filiales Françaises (ensemble)					
b. Filiales étrangères (ensemble)					
2. Participations non reprises au \$A					
Dans des sociétés françaises					
Dans des sociétés étrangères					
TOTAL DES FILIALES ET PARTICIPATIO...	63 000		109 123	6 573	

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations	31 406	31 406		
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux				
Autres créances clients				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	86	86		
Charges constatées d'avance				
TOTAL	31 491	31 491		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Informations relatives au passif

Variation du capital

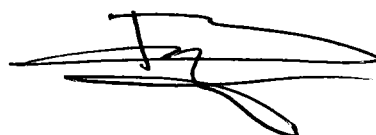
Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	2 000	
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	2 000	

Capitaux propres

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Réduction	Affectation du résultat	Montant à la clôture de l'exercice
Capital (dont versé...)	2 000				2 000
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale					
Autres réserves					
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur	-771			-229	-1 000
Dividendes					
Résultat de l'exercice	-229			229	
TOTAL	1 000				1 000

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	31 595	31 595		
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	2 396	2 396		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	33 990	33 990		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des ...	2 396			



Liasse fiscale



1. BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2025

cerfa

N° 15948 * 06

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)
ADAPTE À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TÉLÉDEC.FR

Désignation de l'entreprise										4C IMMO - SIREN : 921681730										Néant ☐																																																		
Durée de l'exercice en nombre de mois										12										Durée de l'exercice précédent										12																																								
																				Exercice N clos le										Exercice N-1 clos le																																								
																				30/09/2025										30/09/2024																																								
ACTIF										Brut										Amortissements-Provisions										Net										Net																														
										1										2										3										4																														
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial										010										0										012										0										0										0									
	Immobilisations incorporelles - Autres										014										0										016										0										0										0									
	Immobilisations corporelles										028										0										030										0										0										0									
	Immobilisations financières (1)										040										34 605										042										0										34 605										10 984									
	TOTAL I (5)										044										34 605										048										0										34 605										10 984									
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production										050										0										052										0										0										0									
	Stocks marchandises										060										0										062										0										0										0									
	Avances et acomptes versés sur commandes										064										0										066										0										0										0									
	Créances (2) clients et comptes rattachés										068										0										070										0										0										0									
	Créances autres (3)										072										86										074										0										86										86									
	Valeurs mobilières de placement										080										0										082										0										0										0									
	Disponibilités										084										300										086										0										300										1 399									
Charges constatées d'avance										092										0										094										0										0										0										
TOTAL II										096										386										098										0										386										1 485										
TOTAL GENERAL (I + II)										110										34 990										112										0										34 990										12 469										
PASSIF																														Exercice N NET										Exercice N-1 NET																														
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel																				120										2 000										2 000																													
	Ecart de réévaluation																				124										0										0																													
	Réserve légale																				126										0										0																													
	Réserves réglementées																				130										0										0																													
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...)										131										0										132										0										0																			
	Report à nouveau																				134										-1 000										-771																													
	Résultat de l'exercice																				136										0										-229																													
	Subventions d'investissement																				137										0										0																													
	Provisions réglementées																				140										0										0																													
	TOTAL I										142										1 000										1 000																																							
Provisions pour risques et charges																				TOTAL II										154										0										0																				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées																				156										31 595										8 399																													
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours																				164										0										0																													
	Fournisseurs et comptes rattachés																				166										0										0																													
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)										169										0										172										0										0																			
	Comptes courants d'associés																				173										2 396										3 070																													
	Autres dettes																				175										0										0																													
	Produits constatés d'avance																				174										0										0																													
TOTAL III										176										33 990										11 469																																								
TOTAL GENERAL (I + II + III)										180										34 990										12 469																																								
REMOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an										193										0										(4)	Dont dettes à plus d'un an										195										0																	
	(2)	Dont créances à plus d'un an										197										0										(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice										182										23 621																	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs										199										0										Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice										184										0																		

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2025
ADAPTE À LA TÉLÉDECLARATION PAR TÉLÉDEC.FR

Désignation de l'entreprise 4C IMMO - SIREN : 921681730										☐					
A - RÉSULTAT COMPTABLE										N clos le 30/09/2025		N-1 clos le 30/09/2024			
Ventes de marchandises						209		0		210		0			
Production vendue biens				dont export et livraisons intracommunautaires		215		0		214		0			
Production vendue services						217		0		218		0			
Production stockée										222		0			
Production immobilisée										224		0			
Subventions d'exploitation reçues										226		0			
Autres produits										230		0			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)										232		0			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										234		0			
Variation de stock (marchandises)										236		0			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)										238		0			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)										240		0			
Autres charges externes				dont crédit-bail mobilier		0		immobilier				0			
Impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)		243		0		244		0			
Rémunérations du personnel										250		0			
Charges sociales										252		0			
Dotations aux amortissements				dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI		255		0		254		0			
Dotations aux provisions										256		0			
Autres charges				Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger		259		0		262		0			
				Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles		260		0							
Total des charges d'exploitation (II)										264		1 099			
1 - Résultat d'exploitation (I - II)										270		-1 099			
Produits financiers				(III)						280		0			
Produits exceptionnels				(IV)						290		1 099			
Charges financières				(V)						294		0			
Charges exceptionnelles				Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes		347		0		300		0			
				Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles		348		0							
Impôts sur les bénéfices				(VII)						306		0			
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)										310		0			
B - RÉSULTAT FISCAL										312		0			
Reporte le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col. 2										314		0			
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles										316		0		
	Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles										318		0		
	Provisions non déductibles										322		0		
	Impôts et taxes non déductibles										324		0		
	Divers dt intérêts excédentaires		247		0		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248		0		330		
	Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier				(Part de loyers de réintégration)		249		0		251		0		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										998		0		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										999		0			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												997		0	
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle		986		0		Zone franche urbaine		987		0		342		
	France Ruralités Revitalisation (FRR)		181		0		Jeune entreprise innovante		989		0				
	Zone restruct. défense		127		0		Zone revitalisation rurales		138		0				
	Bassins d'emploi à redynamiser		991		0		Investissements et souscriptions outre-mer		344		0				
	ZFANG 44 quaterdecies		345		0		Zone de développement prioritaire		993		0				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD		992		0										
	Créance report en arrière du déficit						346		0				350		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)						655		0						
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)						643		0						
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)						645		0						
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)						647		0						
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)						648		0						
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)						641		0						
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)						990		0						
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)						649		0						
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs										Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352		0	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)												356		0	
Déficits antérieurs reportables										1 000				360	
Résultat fiscal après imputation des déficits										Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370		0	

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise 4C IMMO - SIREN : 921681730														Néant ☐	
I IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale			
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	0	402	0	404	0	406	0			0			
	Autres	410	0	412	0	414	0	416	0			0			
Terrains		420	0	422	0	424	0	426	0			0			
Constructions		430	0	432	0	434	0	436	0			0			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440	0	442	0	444	0	446	0			0			
Installations générales, aménagements divers		450	0	452	0	454	0	456	0			0			
Matériel de transport		460	0	462	0	464	0	466	0			0			
Autres immobilisations corporelles		470	0	472	0	474	0	476	0			0			
Immobilisations financières		480	10 984	482	23 621	484	0	486	34 605			0			
TOTAL		490	10 984	492	23 621	494	0	496	34 605			0			
II AMORTISSEMENTS				Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES															
Fonds commercial		495	0	497	0	499	0	501	0			0			
Autres immobilisations incorporelles		500	0	502	0	504	0	506	0			0			
Terrains		510	0	512	0	514	0	516	0			0			
Constructions		520	0	522	0	524	0	526	0			0			
Installations techniques, matériel et outillage industriel		530	0	532	0	534	0	536	0			0			
Installations générales, aménagements divers		540	0	542	0	544	0	546	0			0			
Matériel de transport		550	0	552	0	554	0	556	0			0			
Autres immobilisations corporelles		560	0	562	0	564	0	566	0			0			
TOTAL		570	0	572	0	574	0	576	0			0			
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR															
Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé															
Valeur d'actif		Amortissements		Valeur résiduelle		Prix de cession		Plus ou moins-values							
								Court terme		Long terme					
										19%		15% ou 12,8%		0%	
TOTAL	578	0	580	0	582	0	584	0	586	0	587	0	589	0	0
Plus-values taxables à 19%				579		0	Régularisations	590	0	583	0	594	0	595	0
TOTAL								596	0	585	0	597	0	599	0



4. **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS**

Désignation de l'entreprise 4C IMMO - SIREN : 921681730										Néant ☐	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	0	602	0	604	0	606	0		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	0	603	0	605	0	607	0		
	Autres provisions réglementées	610	0	612	0	614	0	616	0		
Provisions pour risques et charges		620	0	622	0	624	0	626	0		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	0	632	0	634	0	636	0		
	Sur stocks et en cours	640	0	642	0	644	0	646	0		
	Sur comptes clients	650	0	652	0	654	0	656	0		
	Autres provisions pour dépréciation	660	0	662	0	664	0	666	0		
TOTAL		680	0	682	0	684	0	686	0		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
						Dotations		Reprises			
Fonds commercial						681	0	683	0		
Autres immobilisations incorporelles						700	0	705	0		
Terrains						710	0	715	0		
Constructions						720	0	725	0		
Installations techniques, matériel et outillage						730	0	735	0		
Installations générales agencements aménagements divers						740	0	745	0		
Matériel de transport						750	0	755	0		
Autres immobilisations corporelles						760	0	765	0		
TOTAL						770	0	775	0		
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT											
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes									0	
2	Provision pour indemnités de départ à la retraite									0	
3	Provision pour perte de change									0	
TOTAL à reporter									780	0	
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent									982	1 000	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)									982 bis	0	
Nombre d'opérations sur l'exercice									982 ter	0	
Déficits imputés									983	0	
Déficits reportables									984	1 000	
Déficits de l'exercice									860	0	
Total des déficits restant à reporter									870	1 000	
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin				325	0	381	0		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				327	0				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				326	0	380	0		
N° du centre de gestion agréé									388	0	
Montant de la TVA collectée									374	0	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)									378	0	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant									399	0	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									398	0	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									397	0	



5. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2033-E-SD 2025
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TÉLÉDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 4C IMMO - SIREN : 921681730		Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/10/2024 et clos le : 30/09/2025		Données en nombre de mois : 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3		137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE		020	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	160	
Date de cessation		186	



6. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2025
Formulaire obligatoire (article 38 de
l'annexe III au CGI)
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | 4C IMMO - SIREN : 921681730 |

Néant ☐

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	2000
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	1	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	2000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	M	Nom complet	Clément BOUGEIS				
Nom d'usage		% de détention	100	Nb de parts ou actions	2000		
Naissance : Date	23/01/1994	N° Département	11000	Commune	CARCASSONNE	Pays	FRANCE
Adresse : 8B LA CROBINIERE HEBECREVON 50180 THEREVAL FRANCE							



7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFRP N° 2033-G-SD 2025
Formulaire obligatoire (article 38 de
l'annexe III au CGI)
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FR

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant ☐

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | 4C IMMO - SIREN : 921681730 |

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905	3
Forme juridique	SAS	Dénomination	SIPCO IMMOBILIER
N° SIREN (si société établie en France)	949381602	% de détention	100
Adresse : 8 BIS LA CORBINIERE HEBECREVN 50180 THEREVAL FRANCE			
Forme juridique	SCI	Dénomination	SIPCO INVESTISSEMENT
N° SIREN (si société établie en France)	931662852	% de détention	99
Adresse : 8 bis LA CORBINIERE HEBECREVN 50180 THEREVAL FRANCE			
Forme juridique	SCI	Dénomination	BECHEVEL
N° SIREN (si société établie en France)	929538361	% de détention	50
Adresse : 8 bis LA CORBINIERE HEBECREVN 50180 THEREVAL FRANCE			



RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD
(2025)



N° 15252*11
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt
doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025 ou Année : 2025	
Dénomination de l'entreprise : 4C IMMO	Néant ☒
SIREN de l'entreprise : SIREN : 921681730	PME au sens communautaire ☐
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, Indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Dénomination, SIREN et adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES			
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD			
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse (article 220 undecies du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD			
Autres créances non reportable et non restituables			
CRÉANCES REPORTABLES			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat (article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD			
	Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen		0
	Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris		0
	Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME		0
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 x 9 %) + (ligne 2 x 9 %) x 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD			
dont montant préfinancé			0
	Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	0
	Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-32 du code du travail	2	0
	Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3	0
Réduction d'impôt collectivités outre-mer (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire (article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE			
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise (article 244 quater M du CGI) cf n°2079-FCE-FC-SD			
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques (article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate (article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » (article 244 quater I)			
Crédit d'impôt prêt avance mutation à taux zéro « PAM TZ » (article 244 quater T du CGI)			

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse (article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche (article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	0
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" (article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité (article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille (article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques (article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'œuvres musicales (article 220 septdecies du CGI)	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé (article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 quater X du CGI) cf n° 2079-CIOL-SD	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	



Attestation de non-obligation de dépôt DECLOYER

Entreprise : 4C IMMO

SIREN : 921681730

Attestation produite le 05/03/2026

AUCUNE OBLIGATION DE DECLOYER POUR CE SIREN

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
(documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD

2025

cerfa

N° 11084*26
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

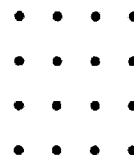
Exercice ouvert le	01/10/2024	et clos le	30/09/2025	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME Innovantes, cocher la case ci-contre					☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société			Adresse du principal établissement		
4C IMMO - SIREN : 921681730			**** LIASSE FISCALE TÉLÉDECLARÉE ****		
Adresse du siège social			Ancienne adresse en cas de changement		
8 BIS LA CORBINIERE HEBECREVEON 50180 THEREVAL FRANCE					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées	Activité des sociétés Holding			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION					
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	0	
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	☐	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	0	
	Bénéfice imposable à 15%	0			
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%	0	PV à long terme imposables à 19%	0	Autres PV imposables à 19%	0
PV à long terme imposables à 0%	0	PV exonérées (238 quinquies)	0		
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art 44 <i>sexies</i>	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies</i> -0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 <i>terdecies</i>	☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 <i>quindecies</i> A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 <i>quaterdecies</i>	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 <i>sexdecies</i>	☐	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quindecies</i>	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 <i>duodecies</i>	☐
Bénéfice ou déficit exonéré	0	Plus values exonérées relevant du taux de 15%	0		
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer					
dans le secteur productif, art 244 <i>quater</i> W (cocher la case)					☐
D IMPUTATIONS					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts				0	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.				0	
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%				0	
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée		Pennylane
COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA		Visa : CGA	☐	Viseur conventionné	☐
Comptable : ☐ Salarié ?					
INNOLIANCE CBA 3 RUE DU 11 NOVEMBRE 15000 AURILLAC FRANCE					
Examen de conformité fiscale (ECF)		☐	Nom du prestataire ECF		

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

						Si déposé néant, cochez la case : ☐	
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS							
Montant global brut des distributions:		payées par la société elle-même				a	0
		payées par un établissement chargé du service des titres				b	0
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:						c	0
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts						d	0
Montant des autres distributions:						e	
						f	
						g	
						h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %						i	0
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%						j	0
Montant des revenus répartis						Total (a à h)	
						0	
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS							
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.			
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées			
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
I DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION							
Rémunérations		Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)				0	
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages				0	
MVLТ imposées		à 0 %		à 15 %		à 19 %	
MVLТ restant à reporter à l'ouverture de l'exercice		0		0		0	
MVLТ imputée sur les PVLТ de l'exercice		0		0		0	
MVLТ réalisée au cours de l'exercice		0		0		0	
MVLТ restant à reporter		0		0		0	
K OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS							
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice						0	
Nombre de reçus délivrés						0	



Votre partenaire de proximité



04 71 64 94 94



accueil@innoliance.fr



www.innoliance.fr



@innoliance

Nos experts-comptables

Sabrina GINIOUX
Christophe BERTRAND
Geoffroy GUILLEM
Jérôme MOISSINAC
Ludovic MERLE
Pierre TOURRETTE

Nos commissaires aux comptes

Sabrina GINIOUX
Christophe BERTRAND
Jérôme MOISSINAC

Assurance

MMA ENTREPRISE
N° 113 516 318



Sociétés d'expertise comptable inscrites au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables d'AURA et d'Occitanie
et de commissariat aux comptes inscrite à la CRCC Lyon-Riom
Membre du regroupement France Défi



INNOLIANCÉ CBA

SIREN : 343998530

3 RUE DU 11 NOVEMBRE, 15000 AURILLAC

4C IMMO

Société à action simplifiée unipersonnelle
au capital de 2000 euros

Siège social : 8 BIS LA CORBINIERE, 50180 THEREVAL

R.C.S : COUTANCES

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 9 MARS 2026

Le 9 mars 2026 à 8 heures, les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation de la gérance, au siège social de la Société.

Sont présents :

- Monsieur BOUGEOIS Clément, détenant 2000 Parts sociales

Total des parts des associés présents : 2000 parts sur les 2000 Parts composant le capital social.

Tous les associés étant présents ou représentés, l'assemblée générale peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur BOUGEOIS Clément préside la séance en qualité de représentant de la société « 4C IMMO. », Gérante-associée de la Société.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le texte des résolutions proposées ;
- Le rapport d'ensemble sur l'activité de la société en cours d'exercice ;
- Le rapport spécial de la gérance ;
- Les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2025 ;

Il précise que tous les documents prescrits par l'article 41 du décret du 3 juillet 1978 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025 ;
- Quitus à la gérance ;
- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2025 ;
- Affectation des résultats ;
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 612-5 du Code de commerce, approbation des conclusions dudit rapport et des conventions qui y sont mentionnées ;

Puis le Président donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un solde de 0 euro.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 0 Euros de la manière suivante :

- Au compte « report à nouveau » pour un montant de 0 Euro.

Après affectation le solde du compte « report à nouveau » sera de - 1000 Euro.

Conformément aux dispositions des articles 243 bis du Code Général des Impôts, s'agissant du 1er Exercice, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre du premier exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, sur les conventions relevant de l'article L 612-5 du Code de Commerce, approuve les conclusions dudit rapport et la convention qui y est mentionnée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'ensemble des associés présents.

La société «4C IMMO»

Représentée par Mr BOUGEOIS Clément

